



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>62456</b>	De <b>M. René Dosière</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Aisne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >État	<b>Tête d'analyse</b> >Président de la République	<b>Analyse</b> > anciens présidents. moyens mis à disposition.
Question publiée au JO le : <b>05/08/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>28/04/2015</b> page : <b>3262</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de signalement : <b>20/01/2015</b>		

### Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur de lui indiquer le nombre des personnels de son ministère (à l'exception des agents chargés de la sécurité) mis à la disposition de chacun des trois anciens Présidents de la République, ainsi que leur catégorie (hors échelle, A, B....) et le coût global annuel qui en résulte.

### Texte de la réponse

Hors agents chargés de la sécurité, aucun agent du ministère n'est mis à disposition des trois anciens Présidents de la République.